

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Maxime Bélanger](#)

<https://www.cadre21.org/membres/3bc3f252c1272ea6f0f1c96f>

Date d'obtention : 2022-11-30 21:23:26

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

1- Parler à l'auteur du signalement et à la victime. 2- Évaluer l'incident en questionnant afin de déterminer l'amorce, la nature, les intentions et la portée. Vérifier les informations auprès des différentes personnes impliquées. S'il s'agit de malveillance, contacter la police. Si l'appareil semble contenir de la pornographie juvénile, le confisquer. 4- Parler au jeune instigateur.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Certaines situations sont plus faciles que d'autres à gérer. Tout dépend si la situation s'est produite à l'intérieur ou à l'extérieur de l'école, si elle implique uniquement des élèves ou également des personnes majeures. Il est aussi important de vérifier s'il s'agit de pornographie juvénile et d'un acte de malveillance. Il faut estimer l'étendue des partages potentiels.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Je dirais la vérification de l'information, car c'est durant cette étape que nous allons confirmer s'il s'agit d'acte de malveillance ou d'acte de nature criminelle. Elle peut impliquer de parler à un grand nombre de personnes et mener à un signalement à la police, et à confisquer l'appareil.